

**RELANCE DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° DNCMP/23./F/2019-2020  
POUR LA FOURNITURE DE HARICOT SEC.**

Date de publication :.....11...../12...../2019

Date d'ouverture des offres :.....31...../12...../2019

1. Le Burundi connaît depuis un certain temps des catastrophes naturelles liées aux changements climatiques dont la sécheresse, la grêle, les pluies diluviennes.  
Au cours des dernières années le pays a demandé une assistance alimentaire internationale pour venir en aide aux populations sinistrées. Mais cette assistance arrive souvent avec un grand retard. Pour résoudre ce problème, le gouvernement du Burundi veut mettre en place un stock stratégique de sécurité alimentaire dont l'objectif est la facilité de l'intervention rapide en cas de famine et la stabilisation des prix des denrées alimentaires.
2. Le Ministère de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Elevage via la Direction Générale de l'Agence Nationale de Gestion du Stock de Sécurité Alimentaire (ANAGESSA) relance un Appel d'offres pour la fourniture de 60 tonnes de haricot sec en trois lots
  - lot 2 : 20 tonnes de haricot sec ;
  - lot 3 : 20 tonnes de haricot sec ;
  - lot 4 : 20 tonnes de haricot sec.

**Un soumissionnaire peut soumettre sur un ou tous les lots.**

3. le dossier d'Appel d'offres pourra être obtenu sur présentation d'un bordereau de versement d'un montant non remboursable de cinquante mille francs (50.000 Fbu) au compte n° 1101/001-04 ouvert à la BRB au nom de l'OBR.
4. Les soumissionnaires intéressés à concourir peuvent obtenir des informations supplémentaires et examiner le Dossier d'Appel d'Offres à la Direction Générale de l'ANAGESSA ; Tél : 68 925 723/ 79 207 491
5. Toutes les offres doivent être déposées au secrétariat du cabinet du Ministère de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Elevage à Bujumbura au plus tard le...31...../12...../2019 à 09 heures 30 minutes ; heures locales.
7. Les offres seront ouvertes par le Président de la commission désignée à cette fin en présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaitent et d'un observateur de la Direction Nationale de Contrôle des Marchés Publics « DNCMP », le.....31...../12...../2019 à 10heures précises, heures locales dans la Salle des réunions du Ministère de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Elevage à Bujumbura.

8. Le délai de livraison est de 60 jours calendrier comptés à partir de la réception de la lettre de commande.

9. Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de 90 jours.

10. les critères de qualification sont les suivantes :

- la garantie bancaire de soumission établie suivant le modèle en annexe 3 ;
- la preuve d'achat du dossier d'appel d'offres « DAO » portant le numéro du marché ;
- le formulaire d'offre établie suivant le modèle en annexe 1 ;
- l'attestation de non redevabilité aux impôts et taxes en original, délivrée par l'Office Burundais des Recettes « OBR » et en cours de validité;
- un certificat d'immatriculation fiscale (NIF) ;
- les statuts de la société (personne morale);
- une attestation de non redevabilité délivrée par l'INSS en original et en cours de validité ;
- Une attestation de non faillite délivrée par le tribunal de Commerce et en cours de validité ;
- Une attestation de capacité financière délivrée par la banque du soumissionnaire ;
- Le soumissionnaire doit avoir une adresse fixe et connue.

Fait à Bujumbura, le 05/12/2019

LE DIRECTEUR GENERAL DE L'AGENCE  
NATIONALE DE GESTION DU STOCK DE  
SECURITE ALIMENTAIRE (ANAGESSA)



Festus NTIHABOSE

LE MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT,  
DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE,



Dr. Déo Guide RUREMA (PhD)

Tr. Prosper DANKO  
Secrétaire Permanent ai